

CAHIER DE GESTION

**MISSION, VALEURS, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU
COLLÈGE DE RIMOUSKI**

COTE
15-07-01

OBJET

Préciser et faire connaître la mission, les valeurs, les orientations et les objectifs du Collège de Rimouski.

DESTINATAIRES

Tout le personnel
Le public

DISTRIBUTION

Les personnes détenant le *Cahier de gestion*.

CONTENU

- La mission
- Les valeurs éducatives
- Les valeurs de gestion
- Les orientations

RESPONSABLES DE L'APPLICATION

Le Conseil d'administration
Le directeur général

RÉFÉRENCE

Le Plan stratégique 2004-2009.

ADOPTION

Le Plan stratégique 2004-2009 a été adopté par le Conseil d'administration le 15 juin 2004 (CA 04-08.08).

► **La mission**

Le Collège, en continuité avec sa tradition éducative et ses plans de développement actuels et antérieurs, affirme sa volonté d'être reconnu comme une maison d'enseignement supérieur de très grande qualité où l'élève peut s'épanouir pleinement et qui contribue d'une façon significative à la vie de sa région. Pour y parvenir, le Collège assume pleinement les trois volets de sa mission.

- Assurer aux élèves une formation de qualité dans des programmes préuniversitaires ou techniques et répondre aux besoins de formation des entreprises et des groupes .
- Effectuer des études ou des recherches de nature pédagogique ou technologique et soutenir les membres du personnel qui participent à des programmes subventionnés de recherche.
- Faciliter les échanges avec le milieu externe et susciter des projets mutuellement enrichissants (volet services aux communautés régionale, nationale et internationale).

À l'Institut maritime du Québec et au Centre matapédien d'études collégiales, le sens de cette mission s'exprime dans le respect de la spécificité des milieux desservis, tel qu'énoncé notamment dans le *Règlement relatif à la mission et à certains aspects du fonctionnement de l'Institut maritime du Québec* (Règlement n° 83-08).

Dans cette même continuité, le Collège réaffirme ses valeurs éducatives et de gestion.

► **Les valeurs éducatives**

- Le Collège doit permettre à l'élève de développer ses capacités d'adaptation et de création, de manière à ce qu'il puisse faire face à la société en rapide évolution dans laquelle il vit et vivra.
- Le Collège doit permettre à l'élève de développer son dynamisme, son sens de l'engagement, sa participation et sa maturité intellectuelle et affective.
- Le Collège doit fournir à l'élève un milieu de vie épanouissant sur tous les plans : culturel, social, éthique et physique.
- Le Collège doit devenir un instrument de promotion dans les domaines social, économique, culturel et dans le domaine des loisirs.

► **Les valeurs de gestion**

- La gestion doit être centrée sur la mission éducative du Collège; elle doit placer l'élève et ses besoins éducatifs au centre des préoccupations.
- La gestion doit viser la recherche constante et renouvelée de la qualité dans toutes les actions du Collège : qualité de la formation, des ressources, des processus et des services.
- La gestion doit faciliter le changement en le faisant progressivement, d'une façon organique et congruente.

MISSION « VOLET 1 »

La mission du Collège consiste à assurer aux élèves une formation de qualité dans des programmes préuniversitaire ou technique, ainsi qu'à répondre aux besoins de formation des entreprises et des groupes.

➤ LA FORMATION ET LA RÉUSSITE SCOLAIRE

« Le Québec moderne a réalisé avec un succès peu commun la démocratisation de l'éducation fondée sur l'égalité d'accès aux ressources éducatives. Le grand défi que doit maintenant relever le système d'éducation québécois est de conduire tous les jeunes à la réussite. »¹

Orientation 1	Développer au Collège un milieu d'enseignement, d'apprentissage et de vie où l'élève est l'acteur privilégié, où il peut réussir et s'épanouir de façon globale et équilibrée.
----------------------	---

De cette orientation, se dégagent **QUATRE objectifs stratégiques**.

1. Maintenir la progression de nos taux de réussite et d'obtention du DEC à l'enseignement régulier, dans le respect de nos standards de qualité.
2. Développer un milieu d'enseignement et d'apprentissage où l'enseignante et l'enseignant sont les intervenants privilégiés en classe et hors de la classe.
3. Développer une culture de valorisation des études, de l'effort, de la persévérance, de la réussite et de la participation active des élèves dans l'ensemble de leurs apprentissages.
4. Développer un milieu de vie où l'élève peut s'épanouir de façon globale et équilibrée.

Orientation 2	Continuer de répondre adéquatement et avec diligence aux besoins de formation des employeurs et des individus.
----------------------	--

QUATRE objectifs sous-tendent cette orientation.

1. Maintenir et développer à l'enseignement régulier une offre diversifiée de programmes en tenant compte des besoins des individus, des entreprises, de la région et des universités.
2. Offrir de la formation qualifiante et sur mesure aux individus et aux employeurs au moyen de programmes répondant aux besoins du marché du travail régional, national et international à l'intérieur du cadre pédagogique prescrit par le Collège.
3. Offrir des services de reconnaissance des acquis expérimentiels et de formation, ainsi que des services conseils, dans une perspective d'accessibilité à des formations qualifiantes et de développement du Collège.
4. Assurer le développement à long terme des services de formation continue tout en maintenant une juste contribution à la santé financière du Collège.

¹ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère de l'Éducation. *Plan stratégique 2000-2003*, juillet 2000, p. 16.

MISSION « VOLET 2 »

Effectuer des études ou des recherches de nature pédagogique ou technologique et soutenir les membres du personnel qui participent à des programmes subventionnés de recherche.

Orientation 3

Faire du Collège de Rimouski un établissement qui s'affirme pleinement comme maison d'enseignement supérieur et qui contribue à l'avancement des savoirs.

Cette orientation est soutenue par **UN objectif**.

1. Développer d'une façon continue la recherche pédagogique et appliquée, ainsi que le transfert technologique, et les valoriser auprès du personnel et des élèves.

MISSION « VOLET 3 »

Faciliter les échanges avec le milieu externe et susciter des projets mutuellement enrichissants (volet services aux communautés régionale, nationale et internationale).

Orientation 4

Assumer un leadership mobilisateur auprès des partenaires régionaux et des organismes nationaux et internationaux.

UN objectif est énoncé en lien avec cette orientation.

1. Faciliter l'engagement et la participation du personnel et des élèves dans des projets de développement des communautés.

➤ LA GESTION

Orientation 5

Assurer une gestion efficace et efficiente à l'écoute de la clientèle et orientée vers l'avenir par une approche concertée de l'administration des services et de l'enseignement.

En lien avec cette dernière orientation, nous proposons **TROIS objectifs**.

1. Développer une plus grande cohérence des structures éducatives et administratives.
2. Affecter les ressources humaines, financières et matérielles en fonction de l'ensemble de la mission.
3. Renforcer les communications internes et externes dans une perspective de partage des responsabilités et d'approche-client.

Extraits du *Plan stratégique 2004-2009*, pages 7, 8, 24,25 et 26.